

Le nouveau mandat s'ouvre

Lundi après-midi avait lieu la séance d'installation des conseillers communautaires du mandat 2020-2026.



La séance avait lieu à l'espace Charles Vanel à Lagny afin de respecter les règles de distanciation

Jean-Paul Michel réélu président

Les représentants des communes ont élu parmi eux le président de la communauté d'agglomération.

Jean-Paul Michel, maire de Lagny-sur-Marne, a été réélu avec 53 votes en sa faveur sur 58 votants (5 bulletins blancs). Extraits de son discours.



«Ce vote à l'unanimité des voix exprimées est l'approbation d'une action collective. Ce mandat commence par une crise économique qui nous pousse à être positifs et inventifs. Nous avons fixé les bases lors du précédent mandat. Tous les documents directeurs ont été finalisés. Nous allons donc passer à la phase exécution et garder en tête deux thématiques : le développement économique et la transition écologique. Démontrons que ces deux notions ne sont pas antinomiques. Chaque membre du Bureau aura à décliner ce contrat.

Nous voulons un territoire où les habitants puissent travailler. Il nous faut prendre soin de nos entreprises, de nos commerçants et de nos artisans.

Nous avons signé un Contrat de transition écologique, qui se fait avec les communes, les entreprises, les citoyens et les syndicats techniques. Marne et Gondoire est le poumon vert de Marne-la-Vallée. Parmi les sujets que nous approfondirons, il y a la qualité de l'eau potable. Nous voulons réintégrer l'usine d'Annet dans le domaine public. J'assume nos décisions pour une culture non élitiste. Oui, nous devons continuer d'aller dans les écoles.

Il y a bien d'autres projets : les réseaux de chaleur, une nouvelle piscine à Bussy-Saint-Georges, un label Vivre en Marne et Gondoire pour imposer des critères environnementaux aux bailleurs sociaux.

Pour les financer, soyons agiles. Allons encore plus loin dans la mutualisation : pourquoi pas une police pluri-communale ? Pensons aussi les avantages et inconvénients de la commune nouvelle. Ne fermons aucune piste. Nous pouvons aussi accroître le nombre de services communs entre l'agglomération et les communes : les ressources humaines, la comptabilité, l'informatique ou encore la communication. Avec les intercommunalités qui nous entourent, créons ensemble une marque Marne-la-Vallée et une zone faible émission. Soyons ouverts dans tous les domaines. Faisons de Marne et Gondoire le moteur de Marne-la-Vallée, vert et respectueux.»



Les deux benjamins de l'assemblée Florent Legiard Damilano (Lagny) et Baptiste Fabry (Bussy-Saint-Georges) étaient assesseurs.

12 vice-présidents

1 ^{ère}	Mireille MUNCH	Maire de Ferrières-en-Brie	Finances et personnel
2 ^e	Pascal LEROY	Maire de Carnetin	PME-PMI, artisanat, commerce
3 ^e	Yann DUBOSC	Maire de Bussy-St-Georges	Développement économique, zones d'activité
4 ^e	Christian ROBACHE	Maire de Montévrain	SIETREM, qualité de l'air, bruit, mutualisation
5 ^e	Laurent DELPECH	Maire de Dampmart	Cycle de l'eau
6 ^e	Sinclair VOURIOT	Maire de St-Thibault-des-Vignes	Transports et mobilités
7 ^e	Nathalie TORTRAT	Maire de Gouvernes	Habitat et logement
8 ^e	Laurent SIMON	Maire de Chalifert	Tourisme
9 ^e	Marc PINOTEAU	Maire de Collégien	Culture et musique
10 ^e	Patrick MAILLARD	Maire de Jossigny	Agriculture et bois
11 ^e	Manuel Luis DA SILVA	Maire de Thorigny	politique de la ville, santé
12 ^e	Arnaud BRUNET	Maire de Pomponne	Label Vivre en Marne et Gondoire

8 conseillers communautaires délégués

sans ordre de préséance

Jacques AUGUSTIN	Adjoint au maire de Lagny-sur-Marne	Aménagement
Jean-Michel BARAT	Maire de Jablines	Patrimoine bâti
Martine DAGUERRE	Maire de Conches-sur-Gondoire	Concertation et Conseil de développement
Laurent DIREZ	Conseiller municipal de Chanteloup-en-Brie	déchets sauvages
Christine GIBERT	Maire de Lesches	GEMAPI
Patrick GUICHARD	Maire de Bussy-St-Martin	Espaces naturels
Denis MARCHAND	Maire de Guermantes	Sécurité et prévention
Tony SALVAGGIO	Maire de Pontcarré	Réseaux de chaleur

Ces 20 conseillers forment le Bureau communautaire, instance qui reçoit délégation du Conseil communautaire pour décider dans certains domaines. Ses réunions sont ainsi plus fréquentes que celles du Conseil communautaire : 14 réunions de Bureau ont eu lieu en 2019 (et 5 conseils communautaires).

Création d'un Conseil de développement

Conformément au code des Collectivités, un conseil réunissant des citoyens non élus et pouvant apporter une expertise, est créé afin d'émettre des propositions sur les politiques locales, en particulier les documents d'aménagement, d'habitat et de transition écologique. Le Conseil de développement comprendra 20 membres qui seront proposés par le Bureau communautaire.

Le conseil communautaire : 20 communes, 60 sièges

En 2019, les communes de Marne et Gondoire ont adopté un accord local fixant le nombre de sièges et leur répartition par commune pour le renouvellement des conseillers communautaires en 2020.

Une délibération en ce sens a été adoptée par chacun des 20 conseils municipaux à la mi-2019. L'accord, qui a ensuite été entériné par arrêté préfectoral le 14 octobre 2019, prend en compte le poids démographique des communes tout en veillant à ce que chacune d'elle conserve une capacité d'expression.



Commune	Population municipale 2019	Titulaires	Suppléants
Bussy-Saint-Georges	26 971	15	-
Lagny-sur-Marne	21 264	11	-
Montévrain	10 950	6	-
Thorigny-sur-Marne	9 610	5	-
Saint-Thibault-des-Vignes	6 457	3	-
Pomponne	3 959	2	-
Chanteloup-en-Brie	3 811	2	-
Collégien	3 412	2	-
Dampmart	3 372	2	-
Ferrières-en-Brie	3 222	2	-
Pontcarré	2 222	1	1
Conches-sur-Gondoire	1 737	1	1
Chalifert	1 263	1	1
Gouvernes	1 166	1	1
Guermantes	1 143	1	1
Lesches	725	1	1
Bussy-Saint-Martin	687	1	1
Jablins	685	1	1
Jossigny	672	1	1
Carnetin	454	1	1
TOTAL	103 782	60	

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

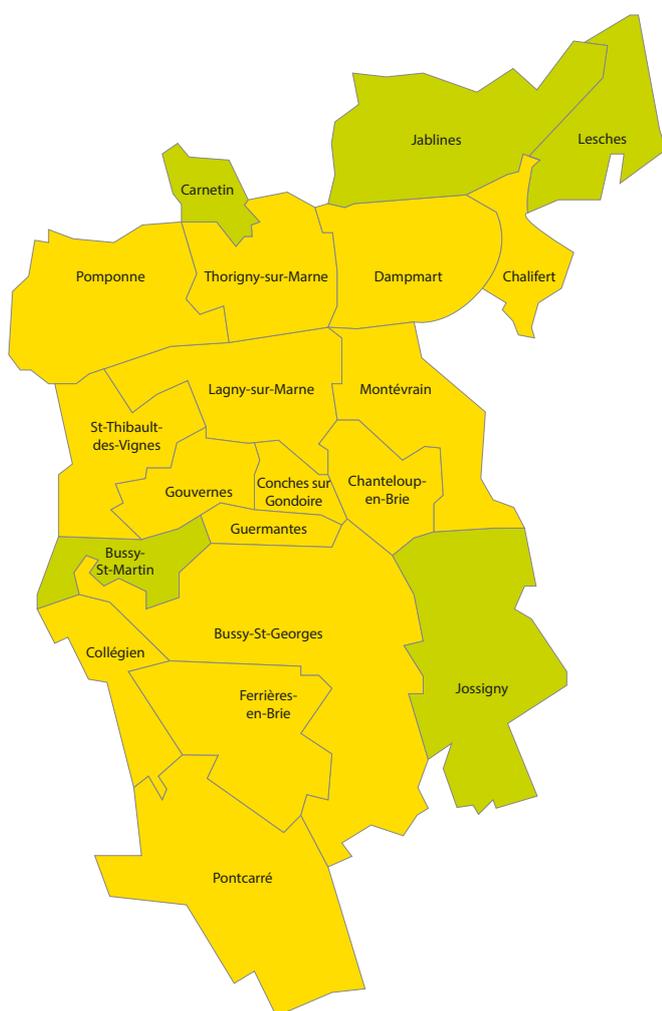
Lors des élections de mars et juin, les citoyens ont élu à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les bulletins de vote comportaient la liste candidate pour le conseil municipal et, issue de celle-ci, une liste plus restreinte de candidats au conseil communautaire.

Lors du premier conseil municipal, les conseillers ont été installés suivant les modalités suivantes : moitié des sièges attribués à la liste ayant remporté l'élection et attribution des sièges restant à l'ensemble des listes (dont la liste majoritaire) à proportion de leur résultat.

La règle est identique pour les sièges dont la commune dispose au conseil communautaire. Ainsi des communes peuvent avoir au sein de l'agglomération, aussi bien des représentants de la majorité que de la minorité.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires ont été désignés parmi les conseillers municipaux en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers municipaux). À Marne et Gondoire, ces communes disposent d'un siège. C'est donc le maire qui siège au conseil communautaire.



■ Commune de moins de 1 000 habitants



Doyen de l'assemblée, le maire de Bussy Saint-Martin, Patrick Guichard a présidé le conseil communautaire pour l'élection du président. «Les sujets pour les 6 prochaines années sont suffisamment importants pour que l'on dépasse les clivages politiques», a-t-il déclaré en préambule. Une motion affirmant «Parce que nous ne voulons pas que Marne et Gondoire perde son âme ; nous affirmons notre désir de ne pas voir des groupes se former au sein du Conseil communautaire» a ensuite été votée au cours de la séance.

LUNDI

6

Ste Maria

JUILLET

IMPORTANT

Conseil communautaire d'installation

Représentants de Bussy-Saint-Georges :

- Yann DUBOSC (maire)
- Thi Hong Chau VAN
- Serge SITHISAK
- Brigitte JARROT TYRODE
- Alain CHILEWSKI
- Régine BORIES
- Franck LE MILLOUR WOIRHAYE
- Amandine ROUJAS
- Marc NOUGAYROL
- Nathalie NUTTIN
- Baptiste FABRY
- Élisabeth TE
- Loïc MASSON
- Valéry MICHAUX
- Chantal BRUNEL



MATIÈRES date

TEXTES

Interco. 06/07

Conseil communautaire d'installation de Marne et Gondoire

Sont attendus pour représenter Lagny :

- Jean-Paul MICHEL (maire)
- Bouchra FENZAR-RIZKI
- Jacques AUGUSTIN
- Émilie NEILZ
- Patrick JAHIER
- Isabelle MOREAU
- Florent LEGEARD DAMILANO
- Nadine BREYSSE
- Antonio José PINTO DA COSTA OLIVEIRA
- Michaël LOPEZ
- Patrick ROULLÉ

lundi

4^e mandature de Marne et Gondoire
 Élus communautaires de Thorigny :

- Manuel Luis DA SILVA (maire)
- Lauren DESPRES
- Jean-Paul ZITA
- Elda DE SA
- Thibaud GUILLEMET



Mandat communautaire 2020-2026 - Élus de Montévrain :

- Christian ROBACHE (maire)
- Chyslaine COURET
- Serge DUJARRIER
- Fatna MEKIDICHE
- Sébastien DUPLAN
- Philippe GUINARD



Commune

Saint-Thibault-des-vignes

Conseillers communautaires

- Sinclair VOURIOT (maire)
- Martine LEFORT
- Claude VERONA



Commune

Pomponne

Conseillers communautaires

- Arnaud BRUNET (maire)
- Laurence AUDIBERT



Commune

Chanteloup-en-Brie

Conseillers communautaires

- Catherine RIBAILLE
- Laurent DIREZ



Commune

Ferrières-en-Brie

Conseillers communautaires

- Mireille MUNCH (maire)
- Jacques DELPORTE



Commune

Collégien

Conseillers communautaires

- Marc PINOTEAU (maire)
- Joëlle DEVILLARD



Commune

Dampmart

Conseillers communautaires

- Laurent DELPECH (maire)
- Aude ZAFOUR



Commune

Pontcarré

Conseiller communautaire

Tony Salvaggio

(maire)

Catherine TOURNUT

(suppléante)



Commune

Conches-sur-Gondoire

Conseiller communautaire

Martine DAQUERRE

(maire)

Steeve BARROCAL

(suppléant)



Commune

Chalifert

Conseiller communautaire

Laurent SIMON

(maire)

Karima SORRENTINO

(suppléante)



Commune

Gouvernes

Conseiller communautaire

Nathalie TORTRAT

(maire)

Bernard MAINGON

(suppléant)



Commune

Guermantes

Conseiller communautaire

Denis MARCHAND

(maire)

Annie VIARD (suppléante)



Commune

Lesches

Conseiller communautaire

Christine GIBERT

(maire)

Alain KOLOPP (suppléant)



Commune

Jablines

Conseiller communautaire

Jean-Michel BARAT

(maire)

Hélène MERY PREVOTAT

(suppléante)



Commune

Bussy-St-Martin

Conseiller communautaire

Patrick GUICHARD

(maire)

Alain GALPIN

(suppléant)



Commune

Jossigny

Conseiller communautaire

Patrick MAILLARD

(maire)

Sylvia CHEVALLIER

(suppléante)



Commune

Carnetin

Conseiller communautaire

Pascal LEROY

(maire)

Hervé DENIZO (suppléant)



Les précédentes élections du président de Marne et Gondoire

2001

10 décembre 2001 : premier conseil communautaire de la communauté de communes de Marne et Gondoire, instituée par l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2001. Michel Chartier, maire de Collégien (et meneur du projet intercommunal avec René Crestey, maire de Conches-sur-Gondoire) en est élu président avec 26 voix sur 26.

Les 9 communes membres étaient Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Guermentes, Jossigny, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes.



Pères fondateurs. Le premier Bureau communautaire s'est tenu le 7 janvier 2002. Patrick Guichard, maire de Bussy-Saint-Martin et Patrick Maillard, maire de Jossigny, en étaient.

2008



Photo prise le jour de l'élection

7 avril 2008 : Michel Chartier est réélu avec 30 voix sur 47 face à une autre candidature.

Ses priorités sont la préservation des espaces naturels, l'aménagement réfléchi du territoire et l'accès à la culture pour tous.



2014



7 avril 2014 : seul candidat, Michel Chartier est réélu pour un troisième mandat avec 41 voix sur 45 (4 bulletins nuls). Il déclare lors de son discours de candidature : «Une autre raison de ma candidature, c'est de continuer, sans relâche, à maintenir une solidarité forte entre toutes les communes, qu'elles soient petites, moyennes, importantes, anciennes ou nouvelles.» À la question d'un journaliste sur ses intentions en dépit de sa maladie, il répondra d'un mot : «présider». Il se rendra à son bureau jusqu'aux tout derniers jours de sa vie. Il s'éteint le 30 septembre 2015. La communauté d'agglomération compte alors 18 communes et 90 500 habitants. Le maire de Lagny Jean-Paul Michel exerce la présidence jusqu'à l'élection d'un nouveau président en conseil communautaire.



2015

12 octobre 2015 : Jean-Paul Michel est élu président de la communauté d'agglomération avec 31 voix sur 51, face à 3 autres candidats et sera réélu le 6 juillet 2020 à l'unanimité des voix exprimées.

Il est ainsi le deuxième président de Marne et Gondoire, qui compte aujourd'hui 20 communes et plus de 100 000 habitants. À suivre !

